

20 juin 2009 - 2^e challenge régional de Roller Skating

Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom : Sexe : M F Née le :

Licencié(e) FFRS Club : N° de licence :

Non licencié(e) : **CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE**

datant de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique du roller en compétition,
ou la copie d'une licence sportive en cours de validité délivrée après la présentation d'un certificat médical.

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Adresse mail :

Je m'Inscris pour :

Le Challenge régional de Roller Skating : tarif 12€

L'open Jeune : tarif 5 €

Catégories : Super-mini / Mini (6/9 ans) Poussins / Benjamins (10/13 ans)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je souigné(e)..... autorise l'enfant désigné ci-dessus à participer à l'Open Jeunes sous la responsabilité de, présent sur la manifestation.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Mes coordonnées téléphoniques (en cas d'urgence) :

Date :

Signature :

Pour toute inscription par courrier, seul le cahet de la poste fait foi.

Chèque libellé à l'ordre de : Judo Club du Lac
à retourner avec le bulletin à : Philippe Accorso 559 rue du Buisson Rond - 38730 Le Pin
Retrait des dossards au stand d'inscription de 14h à 16h30



et les communes de Bilieu, Charavines, Montferriat, Paladru, Le Pin.



Règlement de la course du tour du lac de Paladru comptant pour le « Challenge Rhône Alpes »

▶ Le tour du lac de Paladru « challenge Rhône Alpes » est organisé par l'association Judo Club du Lac, est coordonné par le Roller Skating Club Grenoblois. L'épreuve est ouverte aux licenciés 2009 FFRS, ou aux personnes ayant un certificat médical de non contre indication à la pratique du roller en compétition datant de moins de 3 mois.

▶ La course autour du lac est ouverte à partir de la catégorie : minimales (date de naissance 1994/1995)

▶ La réglementation de la course sera celle de la fédération Française de Roller Skating en vigueur.

▶ Les mineurs devront remplir une autorisation parental (licenciés, ou non licenciés).

▶ Chaque concurrent doit fournir ses épingles pour le dossard.

▶ Le port du casque est obligatoire : toutes personnes sans casque ne pourra pas prendre le départ.

Inscriptions

▶ Elles doivent être rédigées sur bulletin de l'association. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement du montant de l'engagement de 12€, n° de licence, ou certificat médical datant de moins de 3 mois, ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.

▶ Les inscriptions seront possibles 1^{er} jour de la course, les inscriptions seront closes 1 heures avant le départ.

Course des jeunes

▶ L'épreuve est ouverte aux licenciés, et aux personnes ayant un certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique du roller en compétition, et d'une autorisation parentale (licenciés, ou non licenciés).

▶ De poussins à benjamin, en plus du port du casque obligatoire, les genouillères et les protections des poignets sont fortement conseillées. Les inscriptions seront possibles le jour de la course.

Sécurité

▶ Elle sera assurée par des signaleurs, des motards, et par la Croix Rouge + médecin de garde.